



"Défendons Piccourenc !"

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 Juin 2023

Restaurant MIMI AND CO 10 Avenue du 23 Aout PEYMEINADE

9h45 Accueil des participants. Signature du registre de présence et renouvellement des adhésions.

Présents :

Le Conseil d'administration : Dominique PIOT Président, Bernard CHAMBON Secrétaire, Miloud BENOMAR Trésorier.

17 membres à jour de cotisation et 8 Mandats de représentation.

10h00

Le Président introduit la séance, l'association comptait 22 membres à jour de cotisation à l'issue de l'AGE 2022. Il constate que 25 adhérents sont présents ou représentés le quorum est atteint. La séance peut débuter.

Présentation de l'ordre du jour par le Président :

- Introduction. Rapport moral du Président. Rapport d'activités 2022
- Renouvellement du Conseil d'Administration.
- Rapport financier pour l'exercice 2022.
- Vote des résolutions
- Mise à jour et détails du projet d'aménagement du ch. Maures et Adrets par Thierry PIERRE Directeur Technique.
- Présentation du projet d'aménagement de l'axe Termes-Frayère-Amiral de Grasse (piloté par le Comité De Quartier Termes-Picourenc.)
- Rôle et fonctionnement des Comités de Quartiers. Gilles CHIAPELLI, Emmanuel REDA
- Débat en présence des élus

Rapport moral

Le président Dominique PIOT introduit la séance. Il remercie les élus présents dont Marc BAZALGETTE (Adjoint Développement durable /Travaux), Gilles Chiapelli (Conseiller municipal délégué : supports de communication), et Emmanuel Reda (Conseiller municipal délégué : mobilité et solidarité, associations et sport) ainsi que Thierry PIERRE Directeur Technique. Il remercie également tous les adhérents présents dont beaucoup supportent l'action de l'association depuis sa création en 2002.

Dominique explique que l'essentiel de l'activité de l'association en 2022/2023 a été consacrée à la consolidation du projet sécurisation du ch. des Maures et Adrets présenté à l'occasion de l'AG 2022 celui-ci étant remis en cause à plusieurs reprises aussi bien coté Grasse que coté Peymeinade, notamment pour des raisons budgétaires.

L'association a dû faire des concessions sur la réalisation du projet, qui se fera par phases, mais en préservant l'objectif principal : la sécurité des riverains et Peymeinadois qui se rendent en déchetterie.

Le projet prévoit une première phase avec le cheminement piétonnier prévu et une phase test pour déterminer les emplacements des ralentisseurs (écluses, chicanes ou ralentisseurs) ces dispositifs étant matérialisé par des balises.

Nous avons fait l'impasse sur quelques dispositifs comme des trottoirs, qui seront initialement matérialisé par une peinture au sol.

Les municipalités procèderont également à la coupe des haies protubérantes qui empêchent la visibilité. Le projet sera mis en œuvre en fin d'année.

Nous remercions notre Maire Philippe Ste Rose pour son intervention auprès de Jérôme VIAUD Maire de Grasse, ce qui a permis de débloquent le projet.

Nous remercions également l'adjoint aux Travaux Marc Bazalgette, et Thierry Pierre pour leurs échanges fructueux avec le responsable de la voirie coté Grasse, Christophe Blaud.

En réponse à une interrogation de l'assistance, sur l'absence de communication de la part de l'association sur près d'un an, le président explique que la situation du projet, en danger pendant plusieurs mois ne permettait pas de communiquer vers les adhérents. C'est d'ailleurs pourquoi l'association n'a pas pu organiser l'AG 2023 avant le mois de Juin.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Le Président invite les adhérents à procéder au renouvellement du Conseil d'Administration.

Composition du Conseil d'Administration voté par l'AGE du 14 Juin 2022

- Dominique PIOT Président
- Bernard CHAMBON Secrétaire
- Miloud BENOMAR Trésorier

Dominique PIOT fait part de sa volonté de se représenter en tant que Président du Conseil d'Administration.

Bernard CHAMBON (absent avec procuration) a souhaité renouveler son mandat en tant que secrétaire de l'association.

Le président fait part de la décision de Miloud BENOMAR Trésorier de l'association de ne pas se représenter. En conséquence il fait donc appel à candidatures pour le poste de Trésorier

Résolution N°1 Election du conseil d'administration :

Le président demande si des personnes sont intéressées à rejoindre le conseil d'administration.

Après discussion, Daniel STEICHEN propose de rejoindre le conseil d'administration en tant Trésorier en remplacement de Miloud BENOMAR.

Le président remercie Miloud BENOMAR de sa contribution depuis la création de l'association en 2002.

Le Président propose de procéder au vote des membres du nouveau conseil d'administration à mains levées.

Sont élus à l'unanimité comme membres du conseil de l'association « Défendons Piccourenc ! » les personnes suivantes :

- Dominique PIOT Président
- Bernard CHAMBON Secrétaire
- Daniel STEICHEN Trésorier

L'assemblée Générale ordinaire approuve le nouveau Conseil d'administration.

Le Président propose ensuite de passer au rapport financier 2022

Rapport Financier

Dominique PIOT procède à la lecture et l'analyse des postes du bilan.

Solde au 31-12-2021 : 1673,80 euros

Dépenses : 243,41 euros

- Webzine maker : Site Internet 70,20
- Maileva (envoi convocations AG) 62,30
- MAAF assurance Responsabilité Civile 110,91

Cotisations 2022 : + 530 euros

Intérêt Crédit Agricole : + 0,21 euros

Solde au 31-12-2022 : 1960,30 euros

Présentations des intervenants :

Présentation du projet d'aménagement du ch. Maures et Adrets élaboré en commun par les communes de Grasse et de Peymeinade par Thierry Pierre Directeur technique Ville de PEYMEINADE.

Thierry Pierre reprend le schéma directeur et les planches techniques utilisés lors de l'AG 2022 pour expliquer les arbitrages qui ont été réalisés. La première phase commencera par un marquage au sol du cheminement piétons conformément au projet initial. Les trottoirs franchissable (6cm) se feront dans une deuxième phase. Les ralentisseurs (écluses, chicanes, coussins berlinois) seront dans un premier temps matérialisé par des balises (J11). Le projet est désormais fixé et se fera à partir du mois de Septembre. Thierry PIERRE passe en revue les points clés

Les haies seront coupées à cette date pour des raisons de nidification elles ne peuvent pas être coupées après le mois de Mars. La plupart des coupes de haies protubérantes concernent Grasse.

Accès 2562 pour rejoindre Peymeinade bientôt facilité : Thierry PIERRE indique qu'à la suite d'une réunion le 16 Mai 2023, le département accepte de revoir sa copie et matérialiser un couloir permettant aux véhicules venant de M&A et Termes de rejoindre la 2562 vers Peymeinade.

Projet d'aménagement de l'axe Termes-Frayère-Amiral de Grasse : Thierry PIERRE accepte de donner quelques informations sur ce projet mais rappelle qu'il n'est pas validé. Il s'agit de la mise en sens unique dans le sens descendant de l'avenue des Termes. Ce projet a été élaboré sous l'égide du conseil de quartiers Termes Picourenc qui ont constitué un comité technique autour de 3 solutions, dont une a été retenue (sens descendant) mais elle est loin de faire l'unanimité, car beaucoup de Peymeinadois empruntent cette voie le matin pour contourner les bouchons. Clairement il est dans l'intérêt de notre quartier que le sens descendant soit validé, mais vu la levée de bouclier (pétition) c'est peu probable et nous risquons de voir l'inverse se réaliser. Avec la mise en route attendue des logements sociaux, (Lotissement « les Bois de Picourenc »), il faut s'attendre à une saturation du croisement du ch. M&A et de la 2562 aux heures de départ.

Fonctionnement des conseils de quartiers (CDQ) : Intervention de Gilles CHIAPELLI et Emmanuel REDA

L'association est peu ou pas représentée actuellement au niveau du Conseil de Quartiers. Pour l'instant seuls Bernard Chambon, Dominique Piot et sporadiquement Daniel Steichen sont présents. On pourrait penser que l'association fait double emploi, mais ce n'est pas le cas. Elles ont des objets bien différents. Les élus dressent un portrait de l'activités de Conseils de Quartier :

Sur 330 demandes des CDQ, 255 ont été suivies d'effet et 75 restent à solutionner. Le rôle des élus est de faire remonter principalement au Service Techniques les demandes émanant des quartiers. Le temps de mise en œuvre peut être important car dépendant des budgets et la disponibilité des personnels mais la volonté est là. Chaque conseil fait l'objet de notes de synthèse produites quelques jours après. Il y a 7 quartiers regroupés géographiquement. Les citoyens peuvent choisir d'assister aux conseils quelle que soit leur localisation, si le sujet les intéresse. Le planning de conseils est publié sur le site internet et sur panneau pocket. Il faut participer.

L'association s'est engagée à informer nos adhérents de l'activité des conseils de quartiers. Reste à nos membres de décider s'ils veulent participer. Il n'y a pas d'obligation à assister en permanence et mais il est important que les participants fassent circuler l'information.

Thèmes abordés lors des débats (intervenants identifiés par leur initiales) :

Inquiétude sur les ralentisseurs compte tenu des types de véhicules qui circulent. Bruits de caisse.(MC)
Une solution existe aux états unis d'un revêtement silencieux pour l'extérieur et très bruyant pour le conducteur du véhicule.(PD)

Il est prévu de combiner écluses et ralentisseur afin de maîtriser le trafic, surtout que les riverains vont pouvoir utiliser le parcours piétons. Il faut donc non seulement ralentir mais protéger les piétons.(TP)

On note une difficulté pour les habitants au niveau du 90 au 94 ch. M&A (LP) quasi impossibilité de sortir de leur propriété sans prendre de risque. (pb visibilité, recul insuffisant, vitesse des véhicules en montée), T Pierre prend note.

Il faudra travailler la visibilité au niveau des logements sociaux compte tenu de la courbe et des différences de niveaux.

Une phase de test permettra d'analyser les remontées d'information.

Les questions étant épuisées le président procède à la clôture vers 12H15. Les délais ont été respectés.

Le Président Dominique PIOT

Le Secrétaire Bernard CHAMBON